

témoignages divers adhérents A.N.V.V.E.N. .

bonjour je suis Herve b ex qm1 meca aéro matricule 05 64 12592 plieur de parachutes au g.a.n Hao de 1968 à 1969 en 1976
j ai rencontre de très graves problèmes de santé paralysie faciale ensuite après de nombreuses hospitalisations a l hôpital Raymond point carre a Garches diagnostic syndrome de myasthénie goitre thyroïdien perte des dents sans cause 2
infarctus mis en invalidité
sans explications 4500 francs de pension mensuelle il faut vivre ou survivre avec cela ?
je suis toujours à ce jour sous traitement médical j ai perdu énormément de force musculaire j ai pour la myasthénie le même traitement que les soldats américains ont eus en traitement préventif lors de la première guerre du golf pyridostigmine a Hao les avions après
les tirs étés laves
et nous avec l armée de l air nous avions un atelier commun de pliage ou nous prenions a plein bras les parachutes freins sans aucunes protection ensuite douche
et après permission a Papeete que nous on t il fait faire depuis 1984 j ai été suivi et hospitalise pendant 12 ou 12 années à Garches Amiens Cochin Surennes la salle Petrière alors a ce jour je ne sors plus problème de déformation du visage et de marche difficile très grande fatigue musculaire sans faire d efforts cordialement Herve 12 années a Garches Amiens Cochin Surennes la salle Petrière alors a ce jour je ne sors plus problème de déformation du visage et de marche difficile très grande fatigue musculaire sans faire d efforts cordialement Herve

Maistrance de la promotion 64/65,
ancien S/M détecteur du Clemenceau puis officier d'administration,
engagé avec la force ALPHA lors des essais nucléaires en Polynésie (1968), je préside (avec 2 autres Officiers-mariniers)
l' Association Nationale des Vétérans Victimes des Essais Nucléaires A.N.V.V.E.N déclarée à Brest et dont le but est de venir en aide aux collègues et leurs ayants droit (veuves et orphelins).
Les essais nucléaires furent impitoyables pour nombre d'entre nous qui subissent de graves séquelles nécessitant des traitements lourds et invalidants.
De nombreux camarades sont prématurément décédés,
laissant une famille désemparée. La Nation ne reconnaît pas le lien de causalité imputable au service rendu et les actions individuelles engagées en vue d'une reconnaissance assortie d'un juste dédommagement sont une nouvelle épreuve souvent insupportable pour nombre d'entre nous.
Rejoignez-nous car c'est le nombre qui fera notre force!
Contact: Pierre Marhic Tel: 02 98 47 02 84.
e mail: agrima@libertysurf.fr

Essais nucléaires. Une nouvelle plainte Deux associations et onze victimes des essais nucléaires français effectués entre 1960 et 1996 dans le Sahara et en Polynésie ont annoncé hier leur intention de déposer une plainte contre X
pour « homicides involontaires ». Les plaignants, civils et militaires ayant été exposés aux essais nucléaires atmosphériques ou souterrains menés dans les années 60 dans le Sahara algérien, puis en Polynésie souffrent tous de pathologies graves liées à cette irradiation massive.
Les familles de deux personnes décédées se sont jointes à leur action, ainsi que l'Association des vétérans victimes des essais nucléaires (A.N.V.V.E.N) et l'Association Mururoa Une association algérienne est en cours de constitution.

Ses membres n'ont pas obtenu de visas pour venir en France.

« Les autorités militaires et civiles françaises en charge des expériences nucléaires n'ignoraient pas les risques auxquels elles exposaient les personnels civils et militaires chargés de procéder à ces expériences, les populations vivant à proximité des lieux de ces expériences », note la plainte qui sera déposée lundi. Leucémie, cancer gastrique... Alfred Pauteheha, qui participait à la réfection des pistes à Fangataufa, souffre d'une leucémie.

Jean-Pierre Simon, qui a effectué son service militaire à Mururoa, est mort en octobre 2002 d'un carcinome (cancer) gastrique.

Gérard Dellac, exposé sur la base de Reggan (Algérie) de 1959 à 1969, présente de multiples kératoses actiniques du visage,

du cou, des oreilles, du dos et des mains. Il s'agit de lésions cutanées précancéreuses qui se présentent sous la forme de plaques sèches.

Le ministère de la Défense a souligné après l'annonce du dépôt de cette plainte que « les questions soulevées sont bien connues » du ministère

et que « le dialogue a été constant avec les vétérans ». On estime à 150.000 le nombre de personnes qui ont assisté aux 210 essais nucléaires français.

Une première étude médicale réalisée par les associations sur 720 vétérans montre que 30 % d'entre eux sont atteints de cancers, contre 17 % de la population nationale du même âge. Médecins du Monde a lancé une nouvelle étude en Polynésie.

Intéresse M Benoît Duquesne. Ce soir l'émission Document d'enquête traitera de la loi du silence dans le domaine du nucléaire. Je voudrais vous signaler que les personnels civils et militaires (150 000) qui ont participé aux essais nucléaires dans le Sahara puis en Polynésie de 1960 à 1996 sont eux aussi soumis à la loi du silence.

De nombreux vétérans sont prématurément décédés ou souffrent de pathologies très lourdes: cancers notamment.

Les veuves et les orphelins sont abandonnés par l'État français qui refuse de reconnaître le lien de causalité imputable au service effectué.

Aucune étude épidémiologique n'est lancée dans ce domaine.

Cette affaire est comparable à celle de l'amiante avec le Secret Défense en prime. Les victimes affaiblies et isolées, sont conduites à mener des procédures individuelles, longues et coûteuses dont bon nombre ne verront pas la fin.

Je vous serais très reconnaissant d'aborder ce problème humain avec vos invités. En vous remerciant par avance.

Pierre Marhic Président de ANVVEN (Association Nationale de Vétérans Victimes des Essais Nucléaires.)
statuts déposés à la sous-préfecture de Brest réceptionné n° 11 087

[article journal "LE TELEGRAMME "](#)

Nucléaire. Les vétérans sortent de leur silence Alors que les ravages de l'amiante éclatent au grand jour, un autre scandale, longtemps « Secret défense », sort peu à peu des limbes de l'Histoire récente.

Entre 1960 et 1998, au Sahara puis en Polynésie, l'armée française s'est livrée à 200 essais nucléaires. Cancers, maladies cardio-vasculaires... décimeraient aujourd'hui les vétérans victimes de ces essais nucléaires viennent de créer l'A.N.V.V.E.N (*).

Les États-Unis reconnaissent, depuis 1998, une vingtaine de cancers directement liés à leurs essais nucléaires. « Pourquoi la France ne veut-elle pas donner les mêmes droits à ses vétérans victimes ? », interroge Pierre Marhic,

Jean-Henri Bouffard et Jacques Dezetter, membres de l'Association nationale des vingtaine de cancers directement liés à leurs essais nucléaires. « Pourquoi la France ne veut-elle pas donner les mêmes droits à ses vétérans ? », interroge Pierre Marhic, Jean-Henri Bouffard et Jacques Dezetter, membres de l'Association nationale des vétérans victimes des essais nucléaires. 154.700 personnes concernées Dans le désert du Sahara, 17 essais nucléaires furent réalisés par l'armée française entre 1960 et 1966 avant qu'elle ne choisisse le site de

l'atoll de Mururoa,

pour 193 autres (dont 46 atmosphériques), entre 1966 à 1996 (le site est aujourd'hui encore interdit d'accès). Cent cinquante mille personnels - militaires ou membres du commissariat à l'énergie atomique - ainsi que 4.700 travailleurs polynésiens, auraient ainsi été exposés, sans protection particulière, à des doses radioactives importantes.

« Plus l'irradiation est importante, plus les effets sont retardés », pointe Jacques Dezetter.

Depuis une quinzaine d'années, d'alarmantes pathologies se déclarent, selon eux, chez de nombreux vétérans. Cancers du sang, tumeurs... Las « du mépris des autorités militaires », quelques-uns d'entre eux viennent donc de créer une association, dont le siège est situé à BOHARS (29).

Aucun gouvernement ne s'est penché sur le suivi médical des vétérans. 37 % d'entre eux sont aujourd'hui atteints de maladies diverses; cardio-vasculaires, endocriniennes, ophtalmologiques »

. Les cancers sont aussi, selon eux, légion : « Chez les vétérans et les anciens travailleurs polynésiens, les cancers du sang, ainsi que des tumeurs malignes comme les lymphomes ou les myélomes sont trois fois plus élevés que la moyenne française ». Une adhérente raconte encore le calvaire de sa fille, née avec trois chevilles.

« Des fausses couches,

des malformations congénitales ont été constatées dans les familles de vétérans ». Droit aux soins gratuits et à l'information L'A.N.V.V.E.N va maintenant militer pour, notamment, l'obtention de la carte de soins gratuits pour les vétérans et leurs descendants, un suivi médical permanent et gratuit,

l'attribution de pension de réversion à 100 % pour les veuves et orphelins, le versement de pension d'invalidité, le droit à l'information et l'accès aux dossiers médicaux... Ainsi que sa participation aux travaux de l'observatoire de la santé des vétérans. Michel Alliot Marie, ministre de la Défense, en a, en effet, annoncé la création. Selon l'A.N.V.V.E.N, aucun représentant d'associations n'est encore prévu au sein des comités directeur et scientifique de cet observatoire.

Simple oubli sans doute. * Association nationale des vétérans victimes des essais nucléaires. 06.63.76.68.56 ou 02.98.47.02.84.

(Thierry Charpentier)

Bonjour, J'allais sur la Coquille également pour surtout les Gambiers ou j'effectuais des prélèvements de plancton sur Mururoa dans le lagon et à l'extérieur.

J'allais également sur Réao, Pukaruha, Tématangui, Maria, Tureia, Hao etc... J'étais responsable de la station du S.M.C.B de Hao de 1968 à 1971 et avant sur la Bayonnaise de 1964 à 1966 où j'étais présent pour les trois premiers tirs.

Nous sommes que trois, pas retrouvé d'autre membre, de La Bayonnaise avec de gros problèmes, cancers, cécité, problèmes prostatiques etc..Je pense que votre Beau Père était avec moi au Service Mixte Contrôle Biologique.

Nous sommes très peu de survivants du service ABJEAN qui était à Mahina est décédé en 2003 d'un cancer radio induit des poumons (Plutonium 239). J'ai de très gros problèmes de santé, mais rien à comparer de certain.

Ce qui m'intéresserait surtout c'est de rentrer en contact avec lui car je croyais être le seul survivant, en ce qui concerne les Tahitiens plus aucun de vivant. **L'Association Nationale de Vétérans Victimes des Essais Nucléaires** dont le siège social est au 7, rue Moulin du Rufa 29820 BOHARS,

Lui dire également que nous avons des gars du S.M.S.R dont un avec deux cancers radio induits.

Nous avons également Philippe BIGNON qui était en 1975 au SMCB et qui est atteint d'un Myélome, cancer radio induit de la moelle osseuse par le Strontium. A part cela la vie est belle et je profite des instants présents. Merci de lui transmettre mon message vous ne savez à quel point cela me ferait plaisir de prendre contact avec lui.

Merci encore de votre courriel.

De Monsieur René F de Montauban 82000

Suite à notre entretien téléphonique ce jour (24 janvier 2004)

et comme convenu ,

je vous adresse les photocopies des documents concernant mon séjour en Polynésie "Hao" du 17 septembre 1969 au 17 juillet 1970.

J'ai été contre mon gré désigné volontaire pour accomplir mon service militaire outre-mer.

et ce malgré mes protestations et mon profil médical d'inaptitude médicale pour raison de para -typhoïde contracté dans ma jeunesse , malgré cela , documents médicaux à l'appui et séjour à l'hôpital Lassez à Toulouse pour définir ou non l'opportunité de mon départ pour mes problèmes de santé et mon refus de partir , la décision de mon départ fut maintenue ,

y compris en falsifiant ma qualité professionnelle de tapissier décorateur et devenu pâtissier pour les besoins de la cause !

Dés mon arrivée sur place à la base avancée de Hao , après 8 jours de transit à la caserne Hué à Papeete et au vu de mon inaptitude prof pour les cuisines , je fus affecté comme aide magasinier au mess sous officiers pour deux mois .

De 1969 à juillet 1970 sans interruption à l'exception d'une hospitalisation en date du 12 mai 1970 pour une dysenterie ambiante reconnue et constatée à l'hôpital de Hao Dés lors ma santé n'a cessé de périliter Je suis indemnisé sous forme de pension titulaire de l'article 115 . Attestation sur l'honneur 15 dec 2003.

nous jouions au football sur un terrain à proximité du lieu de décontamination des avions Vautours , après leurs passages dans le nuage atomique , et recevions des paquets de mousse détergentes et contaminées sur le visage et le corps , lors d'un coup de vent ou des éclaboussures pendant le nettoyage des avions . Je certifie sur l'honneur n'avoir jamais été informé de la dangerosité du lieu et de l'activité

des hommes en combinaisons totalement étanché qui nettoyaient les avions Aucunes consignes de sécurité , aucunes précautions n'étaient en vigueur lors de ces décontaminations , c'est la raison pour laquelle nous pensions qu'il n'y avait pas de risques ni de danger Je déplore l'absence totale de la moindre précaution à notre égard et ne peut admettre qu'il s'agissait là de négligence ou d'ignorance ! **infirmités ouvrant droit à pension : (dixit doc de F rené)**

Séquelle de dysenterie ambiante .Alternance de diarrhée et de constipation opiniâtre, anorexie, et asthénie physique concomitante langue saburrale, signes cliniques de colite bipolaire plus accentuée au niveau de la fosse iliaque droite Origine par preuve , maladie contractée par le fait du service et constatée le 14 mai 1970 pension accordée 30%:

De Laur .ge .17110 saint georges de didonne 17110 : mécanicien stationné LA BAYONNAISE .Chargé du nettoyage des filtres à eau de mer nécessaire au système de réfrigération des moteurs de propulsions (filtres contaminés) problèmes de santé : neurologique , trouble du sommeil, douleurs dans les jambes , bouffées de chaleur cardiologique ? endocrinologie thyroïde , acouphènes , gastrologique , col de la vessie endommagée , son fils a un cancer des testicules Problèmes stomatologiste , Rhumatologie , mobilité limitée

la veuve de Mr Tens seb 29300 Quimperlé : dit que son mari est DCD le 15 septembre 1992 , suite a un cancer de la peau , cette dame n'a obtenue aucune pension de son mari . ce Monsieur était embarqué sur le PA FOCH à Mururoa en 1966

De monsieur jean pierre GLA 56100 LORIENT : ancien bosco manouvrier DP MURUROA / insuffisance respiratoire , je fais 15 h00 par jour d'oxygène et j'ai des problèmes cardiaques !

De M jean paul Cost 22360 : lieux des essais IN AMGUEL SAHARA . octobre 1965 septembre 1966 problèmes de thyroïde , intestinaux

Mme veuve marie-the .KERV .29800, son mari Premier Maître Mécanicien DCD cancer du poumon, Madame ne perçoit aucune pension de l'état concernant cette maladie son mari était sur le Duguay Trouin à Mururoa !

De Mr Gilles N 79000 NIORT : Suite à l'essai souterrain du 1er mai 1962 , la montagne du Tanafella s'est fissurée après l'explosion laissant sortir le champignon qui nous a fortement contaminé à son passage , nous étions 9 militaires appelés dans le groupe , il s'agit de l'accident BERYL du 1er mai 1962 à IN-EKER SAHARA .

RAPATRIE SANITAIRE LE 8 MAI 1962 à l'hôpital de PERCY . problèmes de santé arthrose, polyarthrite

De Bernard H 77400 Lagny :lieu Fangataufa 1968.1969.M'étant baigné dans le lagon de lendemain d'un tir , je me suis découvert transformé en "crapaud camouflé"
je suis allé à l'hôpital du taoné (Tahiti) , il y avait 4 autres personnes venant de Mururoa avec les mêmes taches sur le corps les médecins nous ont dit que c'était une allergie au corail vivant !(bof)

De Dominique F 29000 Quimperlé: nous dit : Volontaire sur la vedette 41 en 1966, nous avons reçu l'ordre de revenir sur le site de Mururoa juste après l'explosion de la bombe , et avons effectué des prélèvements d'eau de mer sans protections . Le BSL GARONNE auquel j'appartenais faisait fonctionner ses bouilleurs avec de l'eau de mer contaminée !!!!

Madame Veuve Marie-claude M 29260 Lesneven , nous dit: mon mari est DCD le 31.10.1998, suite à un cancer du foie pancréas ce Monsieur était à Mururoa "électricien" sur la BB MAURIENNE , nous suivons avec Marie Claude la demande de pension que notre asso a fait parvenir à notre avocat !

De felix B 29480 le relecq kerhuon nous dit : j'étais officier chef de quart et commandant de bâtiment en 1983 , lieu des essais CEP Mururoa 1970 1971 et 1983 1984. cancer de la peau et problèmes cardiaques .de ces deux campagnes , il ressort que nos risques ont été très grands lors des tirs aériens , et que nous vivions alors dans une méconnaissance totale de la radioactivité à laquelle nous étions soumise Les tirs en lagon, s'ils étaient moins dangereux pour le personnel du fait de la méthode employée , avait tout de même une certaine dangerosité du fait de l'ignorance des déplacements radioactifs dans le lagon, sous l'effet des vents et surtout des courants

de hervé P :

1970 & 1971.

J'ai participé à ces deux campagnes de tirs dans le pacifique en tant que manœuvrier sur le C.A.A. DE GRASSE C 61 transformé en bâtiment de commandement pour les essais nucléaires.

IL accueillait à son bord une grande partie du G-O-E-N (Groupe d' Expérimentation Nucléaire) qui était sous les ordres du I.E.L.E chef d'état major du GOEN .

Au cours des deux campagnes j'ai assisté à 13 tirs atmosphériques. Je n'ai jamais eu de contrôle sanitaire particulier sur un éventuel danger dû à la contamination ou aux radiations . La seule protection qu'il nous a été donnée, ce fut le flash . A quelle distance du tir étions nous ? MYSTERE, si information il y a eu, celle-ci ne nous est jamais parvenue. L'information ne nous parvenait . La seule chose qu'il était vraiment difficile de nous cacher était que 2 à 3 minutes après le tir en plein visage le souffle de l'explosion et qu' après ce laps de temps pour (ADMIRER) le haut du champignon il fallait regarder à angle droit vers le ciel.

Si ma mémoire ne me fait pas défaut les tirs étaient effectués le matin, l'après midi nous rentrions gentiment dans l'atoll là aussi aucune protection particulière, sauf toutefois le sécu de service qui venait avec nous effectuer la prise de compta, combinaison, d'un masque à gaz et d'un compteur géiger. Tout ce beau monde montait allègrement sur le coffre en bois, le dit coffre n'a jamais été contaminé, même le jour où le nuage radioactif a balayé l'atoll de MURU. LA non plus aucun problème même si pendant 3 jours il nous a été interdit de descendre à terre, sauf pour nous, patron d'embarcation puisqu'il fallait faire certaines personnalités à terre. Le quai de la darce KATIE avait été préalablement décontaminé, c'était la version officielle, aucune raison d'en douter.

Je dois ici rappeler deux choses : la plupart d'entre nous avait une moyenne d'âge de 18 ans ce qui explique en grande partie l'absence de maturité, le second point important était que cela se passait il y a plus de 30 ans , l'information et les médias n'étaient pas qu'à présent. Aujourd'hui, bon nombre d'acteurs de cette époque sont gravement malade avec des pathologies souvent décédés prématurément.

IL n'est pas prouvé qu'il y ai une cause à effet mais il n'est pas prouvé le contraire non plus.



De M jean -Paul Per octeville :

Depuis 2 ans , j'ai d'importants problèmes de santé , en septembre 2003 le diagnostic a été : polyglobulie avec syndrome myelo dégénératif , maladie qui peut-être en autre expliquée par des irradiations . Ayant été présent dans l'océan Pacifique sur le PRE "La Seine du 24.05.1966. au 01.11.1966. , puis une durée à Mururoa sur le BB la Moselle du 27.03.1969 au 23.03.1970.

Je me pose des questions !.

De M paul Prio de Primelin 29 :

En suivant le nuage radio-actif , le navire E.V.HENRY a été pris sous un grain ? BAIGNADE DANS LE LAGON ? ET CHASSE SOUS MARINE, à Mururoa sur le B.S.L. GARONNE .

De M Hervé FLERC de Montauban: Attestation sur l'honneur:

Suite à notre dernier entretien concernant l'accident de l'avion de chasse "Vautour" rentrant de mission après avoir prélevé les échantillons mortels du nuage radio-actif (comme à chaque tir aérien) lors de mon séjour sur la base avancée de HAO du 24 septembre 1969 au 15.07.1970, je confirme avoir vu au volant de mon GMC circulant sur la route parallèle à la piste d'atterrissage via l'escale un avion de l'escadrille vautour qui se posait en formation après sa mission , l'avion en perdition en queue de

formation s'est posé avec de grandes difficultés balançant de gauche à droite avant de heurter le sol violement, et de franchir le remblai de protection après avoir touché le sol de son aile , et perdu le contrôle de l'avion , l'avion franchi le remblai très violement et aurait pu être englouti dans le pacifique sans la protection atificielle composé essentiellement de coraux morts , et de matériaux divers érigés par la légion , mon chef de bord et moi même ne purent qu'assister médusés à cet accident , et nous apprirent par la suite s'inquiétant de l'état de santé du pilote qu'il avait été terriblement irradié, et que son cockpit présentait des défauts d'étanchéité à cause des caoutchoucs défectueux , et ou l'importance de la radio -activité lors du passage dans l'enfer nucléaire Il m'a été rapporté que ce pilote officier de l'aviation était décédé très rapidement des suites de sa contamination, mais je ne dispose pas son état civil , ni de sa date précise de cet accident , cependant je dispose le cas échéant d'autres témoignages oculaires de mes collègues appelés du contingent présent, et témoins de ce drame , ainsi que de l'explosion d'une cuve de carburant lors d'une soudure qui occasionna le décès de plusieurs militaires Le 24 septembre 1969 à mon arrivée à "HAO" en allant prendre occupation de mon logement (Faé collectif) et de mon affectation au mess sous-officiers, j'ai assisté à l'imcompétence de mensonges et tromperies de mise en danger de la vie d'autrui! de non assistance à personnel en danger, et d'homicide involontaire soit par manque d'informations à leur égard ce qui est grave soit par dissimulation du danger ce qui est pire ! j'accuse l'armée d'être responsable et coupable de mes problèmes de santé . **note de l'auteur: j'ai retransmis intégralement la lettre de ce Monsieur n'y ajoutant aucun correctif , et ce pour paraître sur cette page web .**

De Bernard LA de dijon : j'ai suivi les explosions de 5 bombes de 1966 , l'eau de mer n'était parait-il plus polluée au dessous de 1 metre de la surface, c'est cette eau là que nous buvions (désalée) et qui servait aux lavages du bord , à ce jour je n'ai plus de dents et souffre d'alopecie!

une réussite pour la commission de cassation des pensions .

ci joint un mémoire ampliatif relatant les faits de mon affaire que j'ai mené pendant plus de 10 ans . de M Gabriel BON.... de Gillonnay. Maitre principal sécurité bord en 1966 et 1968 campagne groupe ALFA .

Embarqué sur le E.E.FORBIN.un résumé des dires de l'exposé: De plus , les trois témoins entendus sur commission rogatoire ont de façon concordante , confirmé les déclarations de l'exposant , à savoir le passage "accidentel" dans la zone radioactive , la réparation opérée sur le "Forbin" avec chalumeaux et la présence directe de l'exposant lors de ces deux incidents .

Poutant , le ministre de la défense a cru devoir interjeter appel de ce jugement , le 23 décembre 1993 c'est l'arrêt du 8 juillet 1994 contre lequel l'exposant se pourvoit en cassation . La cour a, en effet , énoncé que , "compte tenu des attestations et auditions de témoins ayant appartenu à l'équipage de l'escorteur d'escadre "Forbin"

Monsieur BON a été exposé à un nuage radioactif sur ce navire et, "pendant des travaux portant sur la coque , à des projections par chalumeau de poussières situées sur cette coque , contaminée par des expériences nucléaires de 1966....." Ce Monsieur est atteint de cataracte unilatérale soit en rapport avec une exposition aux rayonnements électromagnétiques .

ce Monsieur perçoit 30% de pension,

informations concernant la remise du dossier médical .

Conformément au décret 2002-637, du 29 avril 2002, relatif à l'accès informations personnelles détenues par les professionnels de santé

chaque patient peut avoir accès à son dossier médical directement ou par l'intermédiaire d'un médecin qu'il désigne. Les informations peuvent être : - consultées sur place avec éventuellement la remise d'une copie, - envoyées sous forme de copie, les frais de délivrance étant à la charge des demandeurs. Les délais réglementaires pour la communication des informations sont de 48h à 8 jours suivant la date de la demande. Ils sont portés à deux mois pour les informations datant de plus de 5 ans. Pour les hospitalisations sous contraintes, une procédure spécifique est en place. Pour le mode d'emploi destiné à l'ensemble des professionnels de santé,

quel que soit leur mode d'exercice (libéral, public, en établissements de santé, en structures sanitaires ou médico-sociales, etc.), les recommandations de l'Agence nationale d'accréditation et d'évaluation en santé (Anaes) sur cet accès du patient ou de ses ayants-droit au dossier médical viennent d'être homologuées par arrêté ministériel du 5 mars 2004 (Journal officiel du 17 mars dernier).

Source: www.legifrance.gouv.fr

Nous laissons pour les veuves des adhérents des explications pour vous informer : Je suis Marie M de Lesveven : A l'époque des faits nous vivions en haute Normandie,

et nous étions très heureux. Un certain 31 octobre 1998 la terre s'est écroulée, le ciel nous est tombé sur la tête avec le décès de mon mari , un père de famille de 52 ans emporté par deux cancers (foie et pancréas) .La vie de trois personnes très proches fut brisée , cette disparition a occasionnée des évènements très douloureux , un déménagement vers ma région d'origine " la Bretagne " donc une séparation avec Valérie 27 ans (résidant à Paris) et Frédéric 22 ans étudiant à Rouen , et n'ayant plus de domicile familial, cette pénible situation nous a amenée à rechercher une location et l'achat d'une voiture , il a bénéficié d'une bourse bien sûr ! Pourriez-vous vivre avec 300 euros par mois (non) Une année d'étude gâchée et perdue causée par de grandes souffrances qui l'empêchaient de se concentrer sur ses études, et désolée de vous dire que même à 22 ans un enfant a encore besoin des conseils d'un père, Frédéric est toujours suivi psychologiquement et a beaucoup de difficultés de retrouver une vie normale Valérie quant à elle souffre moralement et psychologiquement.

J'avais 49 ans comme seul revenu la demie pension militaire 420 euros par mois, je me suis remise au travail afin de survivre tout en aidant mon fils toujours à ma charge.

Je suis également en thérapie, je demande à toutes ces personnes qui nous gouvernent d'avoir le courage de reconnaître, et de dire ; 1) oui le nucléaire a tué, et tuera encore. 2) La liste pourrait s'allonger encore dans les années à venir, nous victimes qui essayons de survivre, à vous de nous donner l'envie de revivre afin que ces souffrances cessent.

Signé Marie ce 23.juin 2004.

Temoignage de jean C de Brest .ex Major (E.R) .spécialité Manoeuvrier.

Affectations: CEP et BDC TRIEUX.

J'étais présent dans l'environnement de tous les tirs aériens et souterrains durant ces périodes.

Lors des tirs , le bâtiment s'éloignait à environ quarante kilomètres du tir avec à bord tout le matériel du site (camions, véhicules divers , fret et personnel , il nous était parfois interdit d'approcher certains engins? qu'il fallait pourtant amarrer avant le départ en mer .

Durant le rubicond du tir , nous étions en tenue complète SMSR (chaussures, combinaison, dosimètre et masque à la ceinture près à être mis sur ordre) jusqu'à l'ordre de se remettre en tenue de travail ordinaire , durée variable de quelques heures.

Avant l'arrivée au beaching, dans l'atoll, je descendais dans les PORT 81,48,5,168,129,66 e site Mes problèmes de santé avaient déjà commencé. Jreste convaincu que les problèmes de santé dont ont souffert quelques temps après mon retour et souffrent encore mon épouse et mon fils sont étroitement liés . Lavenir nous le dira peut-être Ce témoignage en mémoire de mes amis d'enfance , Jean Louis Abjean (SMBC et Tianné) et son beau frère Joseph Quéré (jauréguibey qui est passé sous un nuage pluvieux) Décédés en Aout 2003.

Témoignage d'une veuve de vétérans Madame Cada Denise de Brest.

Mon mari Pierre, avec qui la vie familiale était heureuse et gaie a voulu quitter la Marine Nationaleš en 1967 , voulant privilégier sa vie familiale , peu après son retour du Pacifique je l'ai vu changer, souvent fatigué !

Il ne pouvait plus supporter ses enfants, j'ai encore du mal à en parler ce jour

Il souffrait très certainement mais ne voulait pas le laisser paraître, je m'étonnai de le voir partir vers l'hôpital Morvan deš Brest très souvent, il ne déclarait pas son état de santé

J'ai su par la suite qu'il était atteint aux poumons, le mal causé pendant son séjour dans le Pacifique

faisait son œuvre

Le jour de son décès le rapport d'autopsie signalait des taches blanchâtres dans les poumons, le médecin légiste n'expliquait pas ces traces.

Mon mari devenait très triste essayant de cacher ses souffrances, mes deux filles s'étonnaient de l'état alarmant de son père en indiquant « ce n'est plus le Papa que nous avons connus auparavant !

Moi-même j'ai souffert aussi dans mon enfance pour avoir perdu mon père à l'âge de 4 ans suite aux blessures de Verdun.

Lorsque que mon mari est DCD j'avais 53 ans et bien sûr je ne pouvais pas recevoir ma retraite civile.

Ma fille Murielle ne percevait pas en ce temps là des bourses scolaires šà cause de pension de retraite militaire, de ce fait j'ai du faire des ménages pour nourrir ma famille ! Après j'ai eu une demie retraite militaire de mon mari DCD.

J'ai noté aussi que ma fille est née avec un rein atrophié, très certainement à cause des irradiations que mon mari avait subies.

Il m'est difficile de pouvoir prouvé médicalement la maladie de mon mari, son médecin personnel est DCD.

Pour ma souffrance personnelle aujourd'hui, je ne peux fouiller dans ses papiers.

De lui je ne pense qu'aux bons moments que j'ai eus avec lui

Je demande (justice et « réparations pécuniaire) à l'état Français, mais ils font la sourde oreille.

Sa fille Maryse témoigne :

Mon père, Pierre CADA , a brusquement décidé de quitter la Marine Nationale en 1969 . Il a pris cette décision après être rentré du Pacifique .

Dès lors, cet homme agréable à vivre , d'un tempérament joyeux prompt à profiter de toutes les joies simples de la vie (fêtes entre amis, événements familiaux, etc.) s'est montré sous unš nouveau jour ; la naissance , pourtant attendue de sa quatrième enfant, puis de la cinquième il disaitš (je veux voir grandir mon enfant)qui avaitš commencé comme une fête a tourné au fil des années à de l'agacement , puis à la colère face aux jeux et bruits habituels de l'enfance, qui ne l'avaient pas affecté chez les aînés.

Son caractère s'est rapidement aigri, au point que l'ambiance familiale s'en est durement ressentie : je ne l'ai plus jamais vu comme avant .

La vie familiale avait perdue de sa gaieté et de sa spontanéité. C'était comme si mes jeunes Sœurs n'avaient pas eu le même père que nous .

Je me souviens qu'il nous racontait qu'il avait vu (péter la bombe) à Mururoa, il riait en décrivant la scène :

Les civils du C.E.P. qui étaient présents portaient des combinaisons spéciales avec de drôles

De lunettes, alors que nous, les Français étions en tenue militaire, le nez en l'air

Portant de simples lunettes de soleil pour toute protection.

Si j'avais su à l'époque je n'aurais pas ri.

J'étais trop jeune pour comprendre la cause de ses visites régulières à l'hôpital pour examens des poumons : on ne savait rien !

J e crois que personne n'a rien su à l'époque , mais maintenant , on entend tellement d'histoires qui se ressemblent , on connaît tellement de familles en deuil, avec ce même point

Commun :

de Christian AE.V. à mururoa

ev de 05/67 à 05/70 avec une campagne nucleaire dans le pacifique. Comme beaucoup de marins appeles ou engages ayant subit une exposition à la radioactivite, volontaire de l'etat francais de l'epoque, et ne sachant plus vers ou se retourner, il faut faire des demarches pour que les survivants ou leurs ayant droits puissent conserver leurs honneurs de francais au service de la nation et non pas au services de quelques riches laboratoires qui nous à utilisés comme cobayes avec la couverture du gouvernement et surtout pour l'enrichissement de certaines personnes.

Témoignage d'une veuve Me Calv de Plouguerneau. et de son fils (actuellement dans la Marine Nationale

Je me souviendrai toujours du 5 mai 1983 lorsque le docteur BORNAUSER est venu m'annoncer la terrible nouvelle, mon mari avait un cancer et n'était pas opérable .

Onze mois plus tard il décédait . Mon époux Georges CALV a séjourné en Polynésie de 1965 à 1967, plus exactement sur l'atoll de Mururoa . De retour en France fin novembre 1967, les problèmes de santé ne tardent pas à se manifester. L'année 1968,

des plaques rougeatres de différents tailles apparaissent sur certaines parties du corps torse, cuisses , coudes, bras .Son visage laissait également apparaitre des plaques rouges, sa peau devenait très sèche entrainant des démangeaisons . Malgré plusieurs visites chez le médecin généraliste et médecin dermatologue , les taches persistaient .

Le traitement prescrit par ces médecins était de l'alcool iodé, ce phénomène particulier a perduré jusqu'à son décès en 1984.

Notre fils David né en 1969 présente les mêmes symptômes depuis ses 18 ans , certaines de ses plaques font actuellement entre 3 et 7 centimètres de diamètre.

En 1970, kyste du sinus maxillaire avec chute de cheveux , ensuite extractions dentaires.

En 1975 , tuberculose qui l'oblige à rester à l'hopital militaire pendant trois mois d'où des conséquences fâcheuses pour mes 2 plus jeunes enfants qui ne pouvaient lui rendre visite .

En 1981, sinusite maxillaire.

En 1982, infarctus.

En 1983, cancer pour clore.

Une vie gâchée par la maladie et le souffrance . Après le décès de mon époux, j'ai dû chercher un travail car la retraite ne suffisait pas pour moi et mes deux enfants. J'ai connu une longue période de dépression.

J'espère que l'état Français nous entendra....

Mon époux n'avait que 49 ans !

Bertrand son fils témoigne .

Mon père, Georges CALV... a fait une campagne à Mururoa de 1965 à 1967. J'avais 8 ans quand il est revenu , et je me rends compte aujourd'hui qu'il m'a beaucoup manqué. J'aurais aimé rattraper le manque affectif , mais les 17 années qui suivirent son retour furent gachées par des problèmes de santé multiples. En effet , un an après son retour , c'était un père qui allait de maladies en maladies , Mais c'était aussi un père exemplaire qui ne se plaignait jamais , beaucoup d'hommes seraient devenus invivables . Il restait gai, aimant la vie même si physiquement on voyait qu'il n'était plus le même

Tout a commencé **par des plaques rouges apparaissant sur son corps ainsi que des pertes de cheveux sur le côté de la tête** .Je le vois encore avec tous ses savons , son shampoing et d'autres médicaments que lui avait prodigués son dermatologue

Les plaques rouges disparaissaient puis revenaient toujours .

A l'hôpital militaire , sa perte de cheveux fut attribuée à sa dentition ! lui si fier pourtant de sa dentition , jamais une carie , bien implantée, il aimait tant casser les noisettes avec ses dents !

Il fut bien obligé d'enlever ses dernières . Bien entendu, cela ne changea rien à ses problèmes.

Après un essai nucléaire, notre père nous racontait souvent qu'il avait été amené à récupérer une bouée dans une zone sensible

A son retour de l'exercice , ses vêtements étaient contaminées à cent pour cent , nous disait-il (bouée qu'il avait ramassée sans aucune protection) .On lui conseilla de brûler ses vêtements et de se doucher .Ses vêtements n'étaient même pas remplacés

En 1975, il attrapa la tuberculose, mon père me renvoyait cette image des enfants du tiers monde (il pesait alors un 40 de kg) il s'en est remis , mais il restait toujours fatigué comme s'il luttait contre quelque chose .

Je me rappelle qu'il avait énormément de sinusites et de bronchites .Je le revois à l'hôpital avec tous ces drains qui lui passaient par le nez , et qui lui faisaient horriblement mal , il avait un kyste au sinus , il fallait évacuer tout cela par le nez , il est retourné 2 fois je crois.

Il aimait jouer au football avec ses enfants mais été vite fatigué et avait souvent des pertes d'équilibre.

En 1982, fatigué mais se donnant toujours à fond dans son travail, mon père fait un infarctus.

En mai 1983 , alors que je préparais mon cours de brevet supérieur dans la marine , j'apprends que mon père a un cancer , je continue mon cours car il en est fier .

En avril 1984 vers le fin de mon cours , mon père décède d'un cancer généralisé , il est enterré le jour de mon anniversaire .J'ai continué ma carrière dans les sous marins nucléaires parce que je savais que mon père aurait été fier de moi , même si j'ai toujours eu peur de finir comme lui au contact du nucléaire.

Son brevet supérieur, il ne l'a pas eu car il est DCD quatre mois avant qu'il ne soit validé. Pourtant son examen il l'avait réussi .

Un courrier adressé au Président de la République n'y a rien changé, il a voulu tenir le plus longtemps possible pour donner à son épouse une meilleure retraite , mais la tâche était trop lourde.

Il nous racontait qu'il était toujours aux avant postes avec un de ses amis , qui lui s'était donné la mort pour échapper à tous ses maux .

Mon jeune frère présente aujourd'hui les mêmes symptômes, des plaques rougeâtres de 3 à 7 cm de diamètre apparaissant sur tout son corps , lui interdisant toute expositions au soleil . **Aucun dermatologues , à ce jour ne sait d'ou cela provient .** Toutes les tentatives de guérison se sont avérées négatives.

Ce qui me frappe aujourd'hui ce sont les dialogues de sourds qui se sont installés entre mon père et les médecins militaires .En aucun cas ses problèmes ne pouvaient provenir du nucléaire!Par contre , tous les médecins civils sans avoir bien entendus de preuves laissaient entendre que c'était sûrement le nucléaire qui était à l'origine de tous ses malheurs.

Je sais que peu de personnes sont encore en vie aujourd'hui parmi toutes celles qui ont fait MURUROA à cet époque .Ce n'est que plus tard que j'ai appris que presque tous **étaient morts jeunes!** Dommage que leurs témoignages se soient évanouis avec eux , ils avaient certainement beaucoup de choses à nous dire , mais cet époque on ne parlait pas .

Pour qu'une telle chose ne se reproduise plus pour leur mémoire et leur courage , **je me devais de vous le raconter** .On aurait aimé qu'ils soient toujours là pour nous raconter de belles histoires sur ce beau pays qu'est la polynésie Française. (**Bertrand**) .

RECHERCHE:

M. DUCRET Roger demeurant 16, rue Max Jacob 29100 Douarnenez, ancien O.M Fourrier et Quartier-Maître à l'époque des Faits recherche toutes personnes ayant servi sur le B.B Maine à Moruroa de 1973 à 1974 et leur demande de rentrer en contact avec lui.

TEMOIGNAGES DE LER.. JEAN MICHEL

DES VETERANS OUBLIES SUR UNE ILE LORS D'UNE EXPLOSION /div> En mai 1968, je suis embarqué sur le BAA 9081, amarré face au blockaus de Dindon (pointe de mururoa) en pleine zone contaminée .Notre quotidien se passe torse nu, en sandalettes avec baignades dans le lagon.A la suite d'un tir , l'autorité militaire donne l'ordre aux navires de regagner leur mouillage , en oubliant que le notre se trouvait juste sur le lieu du tir.

Nous voila donc en pleine nuit , face au blockhaus, au milieu des cocotiers en feu et des poissons morts.
Nous faisons les manoeuvres pour amarrer le bateau, sans protection comme d'habitude .
Au lever du jour , les hélicoptères se posent avec les grosses têtes(dont le ministre M GALLEY) , bien à l'abri dans leurs combinaisons ,

Tous s'étonnent de nous voir (ou font semblant d'être surpris). Au milieu de la zone interdite et contaminée. On nous inspecte sur tout le corps pour contrôler si nous n'avons ni coupures, ni égratignures, puis on nous ordonne de prendre une douche Quelques heures plus tard, le commandant nous avertit que nous appareillons pour les îles Gambier, pour une durée de 15 jours .

Ces soi-disant vacances semblent plutôt une excuse pour **nous soustraire aux journalistes.**

La décision de suspendre les essais nucléaires est prise fin 1968, et Papeete devient notre base. Dès notre arrivée, nous passons une première fois au caisson de décontamination. J'y passerai une seconde fois avant de rejoindre la métropole, en mai 1969.

A l'age de 49 ans , on me découvre un cancer aux ganglions, le traitement utilisé me laisse des séquelles dues aux effets secondaires des rayons X .

le professeur qui m'a soigné nomme cette maladie "**le cancer sans porte d'entrée**", car actuellement nul ne sait encore en déterminer la cause. Peut-être la Radioactivité?

Je me demande bien pourquoi l'état Français nous a expédié à 20 ans dans ces sites contaminés sans nous fournir la moindre explication, la moindre protection.

Si nous étions tous ignorants des risques encourus, l'état lui les connaissait sûrement mais cela ne l'a pas empêché de nous laisser tomber après la démobilisation.

Voici une histoire du 9081 qui illustre parmi tant d'autres, l'inconscience de ceux qui nous ont conduits à la maladie, et pour certains au décès.

Amitiés à vous .

dans l'attente de vous connaître prochainement .

De Joseph Tanguy (Brest Février 2005)

Je me sens concerné, nous sommes tous concernés

A vous tous ici présents, je vous demande de vous exprimer et de dire la vérité car nous sommes plus tenus au secret défense. N'ayons pas peur de dire ce que nous avons vu et entendu, ce que nous avons vécu. Nous devons le dire par respect pour nos collègues et amis qui nous ont devancés sur l'autre rive, hélas être la Radioactivité?

Je me demande bien pourquoi l'état Français nous a expédié à 20 ans dans ces sites contaminés sans nous fournir la moindre explication, la moindre protection.

Si nous étions tous ignorants des risques encourus, l'état lui les connaissait sûrement mais cela ne l'a pas empêché de nous laisser tomber après la démobilisation.

Voici une histoire du 9081 qui illustre parmi tant d'autres, l'inconscience de ceux qui nous ont conduits à la maladie, et pour certains au décès.

Amitiés à vous .

dans l'attente de vous connaître prochainement .

De Joseph Tanguy (Brest Février 2005)

Je me sens concerné, nous sommes tous concernés

A vous tous ici présents, je vous demande de vous exprimer et de dire la vérité car nous sommes plus tenus au secret défense. N'ayons pas peur de dire ce que nous avons vu et entendu, ce que nous avons vécu. Nous devons le dire par respect pour nos collègues et amis qui nous ont devancés sur l'autre rive, hélas bien souvent, à la fleur de l'âge en laissant des veuves et orphelins désemparés, sans aucun soutien véritable. Ne les oublions pas, ayons une pensée fraternelle pour eux, c'est notre premier devoir de mémoire. Je pense que chacun de nous a quelque chose à dire après avoir passé un an sur les sites, et ce n'était pas le club Méditerranée contrairement à certaines images diffusées ici ou là. Je n'ai jamais raconté les années passées là-bas, mais depuis que j'ai appris l'existence de l'ANVVEN, je me sens poussé par je ne sais quoi, je suis dans l'obligation de dire haut et fort ce que nous avons vécu. Alors, les amis, rejoignez l'association pour la renforcer et peut-être qu'alors, en (haut lieu) on nous écouterait un peu plus. Que ceux qui n'osent pas s'exprimer de vive voix, écrivent sur un papier et le donnent à un membre du bureau.